



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du City stade de Nandy le 4 octobre 2023

Nandy le 5 octobre 2023 - René Réthoré, Maire de Nandy, a inauguré le mercredi 4 octobre à 17h, le nouveau terrain multisports de Nandy en présence de Mr PAUL-PETIT Conseiller départemental, des élus locaux, du Conseil municipal des Enfants, des associations et habitants. Cette nouvelle infrastructure sur laquelle il est possible de pratiquer le basketball, le football, et le teqball, constitue un complément aux équipements municipaux déjà présents (2 gymnases, 1 stade, 4 terrains de tennis couverts et extérieurs) et à venir (parcours fitness).

PROJET DE MANDAT

Projet de mandat, initié par la municipalité en 2020, le City vient concrétiser l'engagement municipal pour une politique sportive accessible à tous. Il a pour objectif premier de favoriser la pratique du sport et de développer le bien-être de manière libre et gratuite. Véritable lieu de vie, il permettra aux jeunes de se retrouver autour de la pratique sportive et du vivre ensemble. L'équipement sera également accessible à tous les habitants de la commune.

LE TEQBALL, UN SPORT INNOVANT

Au City, les jeunes pourront pratiquer le Teqball, un nouveau sport né en 2014 de la fusion entre football et tennis de table. Ce sport se pratique avec un ballon sur une table incurvée à 2 ou 4 joueurs et se joue avec la tête, les pieds, les genoux et la poitrine... N'importe quelle partie du corps peut être utilisée, sauf les mains ! Le jeu peut être pratiqué par tous, y compris les personnes atteintes d'un handicap.

Le City de Nandy est désormais ouvert à tous, en accès libre, dans le respect du règlement intérieur élaboré en concertation avec les jeunes du Club 11-14 et le Conseil Municipal des Enfants.

UN PROJET D'ENVERGURE, SOUTENU PAR L'ÉTAT ET LE DÉPARTEMENT

L'équipement sportif est aux dimensions de 41 m x 30 m sur une plateforme enrobée et la surface consacrée au foot est en gazon synthétique. Le City est composé de deux terrains de football, 3 terrains de baskets, 6 paniers de baskets, 2 paires de mini buts brésiliens, et une table de teqball. L'ensemble du terrain est entouré d'une clôture pare-ballon.

Le coût global des équipements sportifs s'élève à 162 583 € HT. L'État et le Département de la Seine-et-Marne ont soutenu respectivement la création des nouveaux équipements sportifs de Nandy à hauteur de 89 461 € HT et 40 605 € HT pour le Département de Seine-et-Marne. Portant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, la Ville de Nandy finance les équipements à hauteur de 32 516 € HT.